

ORDER OF REFERENCE

Friday, November 19, 1982

ORDERED,—That Bill C-119, An Act to repeal certain Statutes that have ceased to be in force or have become unnecessary, be referred to the Standing Committee on Miscellaneous Estimates.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

Mr. Lang, seconded by Mr. Tessier, moved, That Miss Nicholson do take the Chair of this Committee as Chairman.

The question being put on the motion, it was agreed to. The Chairman took the Chair.

The Chairman made a statement. Mr. Lang moved,—That Mr. Tessier be elected Vice-Chairman of the Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

On motion of Mr. Filis, it was agreed,—That the Subcommittee On Agenda and Procedure be composed of the Chairman, 2 other Government members and one member of each of the two Opposition parties, to be appointed by the Chairman after the usual consultative stage.

On motion of Mr. Tessier, it was agreed,—That the Committee print 1,000 copies of the minutes of the Evidence.

On motion of Mr. Filis, it was agreed,—That the Chairman be authorized to issue orders to the Library authorities the printing of evidence reports in the present provided that both the Government and Opposition are represented.

On motion of Mr. Gauthier, it was agreed,—That the Standing Committee retain the services of the Librarian from the Library of Parliament during the preparation of any Estimates or reports, at the discretion of the Chairman of the Committee.

On motion of Mr. Lang, it was agreed,—That the established practice of 10-and 5-minute periods for questioning continue until a steering committee report on possible alternatives is considered by the Standing Committee.

At 5:53 o'clock p.m., the Committee adjourned to the seat of the Chair.

MONDAY, MARCH 14, 1983 (140)

The Standing Committee on Miscellaneous Estimates met at 2:30 o'clock p.m. this day, Madam Librarian Miss Nicholson, presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Malone, Lang, Malone, Miss Nicholson, Mr. Simmons and Mr. Tessier.

ORDRE DE RENVOI

Le vendredi 19 novembre 1982

IL EST ORDONNÉ,—Que le Bill C-119, Loi portant abrogation de certaines lois qui ne sont plus en vigueur ou qui sont devenues inutiles, soit déferé au Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

M. Lang, appuyé par M. Tessier, propose, Que Mlle Nicholson soit nommée présidente du comité.

La question étant mise aux voix, elle est adoptée. La présidente prend place au fauteuil.

La présidente fait une déclaration. M. Lang propose, Que Claude Tessier soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Sur motion de M. Filis, il est convenu,—Que le sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de 2 autres membres du parti ministériel et un membre de chacun des deux partis de l'opposition, lesquels devront être nommés par le président après les consultations d'usage.

Sur motion de M. Tessier, il est convenu,—Que le Comité imprime 1,000 exemplaires de ses procès-verbaux et déclarations.

Sur motion de M. Filis, il est convenu par un vote unanime,—Que le président soit autorisé à adresser des ordres à l'autorité de la bibliothèque et au personnel de la bibliothèque pour la production de copies de rapports d'évidence en présence de membres du gouvernement et l'opposition, à condition que les deux parties soient représentées.

Sur motion de M. Gauthier, il est convenu,—Que le président soit autorisé à continuer les services de la bibliothécaire de la Bibliothèque du Parlement durant la préparation de tout rapport ou de tout document budgétaire, à la discrétion du président, de concert avec le personnel de la bibliothèque et de la procédure.

Sur motion de M. Lang, il est convenu,—Que le présent règlement dans le passé, des périodes de questions de 10 et 5 minutes continue jusqu'à ce qu'un rapport du sous-comité sur les alternatives de questions possibles ait été étudié par le comité permanent.

À 5 heures 53, le Comité suspend ses travaux jusqu'à la prochaine convocation du président.

MARDI 14 MARS 1983 (140)

Le Comité permanent des prévisions budgétaires en général se réunit aujourd'hui à 20 heures 30 avec la présidence de M^{lle} Aïden Nicholson (présidente).

Membres du Comité présents: M^{rs} Hubert, Lang, Malone, M^{lle} Nicholson, M. Simmons et M. Tessier.